



BRUGES LÈVE LE PIED

ET PASSE EN ZONE

30

Ville de Bruges

Communiqué de presse
2 septembre 2024

Bruges passe la seconde avec la généralisation du 30km/h dans toute la ville

Depuis le 1^{er} septembre 2024, la quasi totalité de Bruges est passée en «Ville 30km/h». Seuls quelques axes structurants resteront limités à 50km/h pour maintenir un trafic fluide avec les communes voisines.

Lever le pied pour mieux rouler :

À partir de septembre, une signalisation au sol et des panneaux 30km/h vont faire leur apparition dans la ville. Annoncé par Brigitte Terraza, Maire de Bruges, lors d'une publication d'un précédent magazine en juin 2024, la quasi totalité de la commune est passée en «**Ville 30**» ce **1^{er} septembre**. Cette régularisation de la vitesse en ville aura des **impacts positifs** sur la qualité de vie des habitants. En repensant les voies de Bruges en **espaces apaisés** et de **cohabitation entre les modes de déplacement**, la généralisation du 30km/h **améliorera la sécurité et le confort de tous les usagers de la route**. Ce concept qui a déjà fait ses preuves dans d'autres communes de France et de la Métropole a prouvé que l'harmonisation de la vitesse **réduit les nuisances sonores et l'émission de CO₂ provenant des véhicules thermiques***.

Fluidifier le trafic et développer les mobilités douces :

Cette nouvelle mesure qui s'étend sur toute la ville** fera ses preuves au cours des prochains mois. La baisse de la vitesse vise à favoriser les **mobilités douces** et réduire le nombre d'accident. Avec la création de nouveaux plateaux de ralentissement, et de carrefours giratoires en complément des radars pédagogiques, la ville poursuit ces actions pour fluidifier le trafic et conforter l'usage des mobilités douces.

*Source : ville30.org

**Sauf sur l'avenue Charles de Gaulle, l'avenue de l'Europe, la route du Médoc et le boulevard Jacques Chaban Delmas

36

kilomètres

de pistes cyclables et voies douces sur la commune.

18

stations

de free-floating pour emprunter vélos, trottinettes...

6

bornes

pour recharger son véhicule électrique.

